LE DRAME MYSTÉRIEUX DE MONS-EN-BARŒUL

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

— Je suis concierge, 7, rue de l'Hôpital-Militaire à Lille et ma mère habite avec moi. Mon père n'était pas raisonnable. Il buvait trop et depuis longtemps il ne venait plus nous voir. N'était son incontinence pour l'alcool, c'était un brave homme et un travailleur inlassable. La boisson avait annihilé sa force de volonté. C'est une bien triste chose et une malheureuse fin.

A L'ESTAMINET SPRIET

Dans la petite salle propre et coquette du débit où Jules le Minteux, se livrait à ses coutumières libations, Mme Spriet nous conta la rixe de dimanche après-midi, petite discussion sans importance entre hommes dépourvus de « self contrôle » ponctué de quelques gestes brutaux.

Mais Mme Spriet apporta une précision importante. Wœstyn avait pris son dernier repas à 14 heures exactement.

Suivant les prévisions de M. le docteur Muller, l'heure de la mort de Wœstyn se précisait. Elle se situe entre 18 heures et 20 heures.

LA DEUXIEME DESCENTE DU PARQUET

Pendant qu'inlassablement, M. Fremeaux, maréchal des logis interrogeait les gens du voisinage, le parquet de Lille fut informé des conclusions de M. le docteur Muller, médecin-légiste.

A 16 h. 30, il descendait sur les lieux une deuxième fois en raison de la nouvelle tournure prise par ce drame.

MM. Glorian, juge d'instruction ; Espinasse, substitut au Procureur de la République ; Lavallard, greffier ; Muller, médecin-légiste, se livrèrent à un minutieux et long travail d'investigation.

MM. le capitaine de gendarmerie Thiébaut et l'adjudant Petitjean arrivèrent peu après.

INDICES PRECIEUX

On vit rarement magistrats s'appliquer avec tant de minutie et tant de précaution à des constations dont le moins qu'on puisse en dire est qu'elles diffèrent des usuelles investigations.

Une lanterne à la main, un gendarme éclairait les plus petites choses de l'écurie. Le ciment du sol fut examiné, la paille triée, les sacs fouillés, les vêtements de la victime soigneusement revus, les pavés de la cour, les roues des chariots, les pneus de l'auto, les portes, les water-closets, les seaux, les pompes à eau, tout fut regardé. Rien ne passa inaperçu à M. Espinasse et à M. Muller. Dans une pièce de l'habitation, M. Glorian, interrogeait MM. Salembier frères, deux célibataires endurcis et leur nièce, le laitier et des voisins.

On saisit trois torchons de cuisine maculés de sang que la mère de M. Salembier avait lavé le matin car hier on fit une grande lessive dans la ferme. Enfin on recueillit des indices précieux et le Parquet termina ses constatations à 20 heures.

HYPOTHESES SOUS RÉSERVES

Et maintenant où est la vérité ?

Il y a eu accident. Accident criminel ? Nous ne le pensons pas. **Accident tout simplement... et camouflage.**

Où s'est produit l'accident ? Comment ? Quel fut le responsable ? Qui transporta le corps dans l'écurie en camouflant le cadavre par une maladroite mise en scène ? Ce serait beaucoup dire en précisant nos impressions.

Nous nous bornerons à citer l'opinion de M. le substitut Espinasse qui disait en dernière analyse :

— C'est très fort ! FRED.

L'enquête sur le crime de la ferme Lebrun à Roubaix

UNE NOUVELLE ARRESTATION QUI FUT OPÉRÉE HIER, N'A PAS ÉTÉ MAINTENUE

Les recherches effectuées afin de découvrir l'auteur du crime crapuleux commis ces jours derniers dans le populeux quartier des Trois Ponts, à **Roubaix**, n'ont, jusqu'à présent, apporté aucun élément nouveau permettant d'aiguiller les recherches.

Le service de la Sûreté est sur les dents et poursuit inlassablement ses investigations avec un acharnement digne d'éloges. Jusqu'à présent, plusieurs pistes ont été suivies, mais n'ont donné aucun résultat.

Nous avons annoncé, dans notre édition d'hier, l'arrestation de Marcel Langlin, âgé de 35 ans, n'exerçant aucune profession bien définie, qui fut appréhendé par des agents de sûreté au cours de la matinée de lundi et amené devant le commissaire enquêteur.

Interrogé sur son emploi du temps pendant la journée de jeudi, cet homme fournit des explications assez précises qui, néanmoins, méritaient d'être vérifiées. Ses déclarations furent reconnues exactes et provoquèrent sa mise en liberté. Comme nous l'avons dit, il est, toutefois, soupçonné d'être l'auteur de quelques délits mais, ces questions n'ayant aucune corrélation avec le crime la police le relaxa jusqu'à preuve formelle.

UNE SECONDE ARRESTATION NON MAINTENUE

Les recherches devaient être dirigées vers une autre voie et la déclaration d'un cabaretier du quartier du Pile, qui fut faite à M. Malot, commissaire de police du troisième arrondissement, laissait supposer que les enquêteurs devaient se trouver sur une piste sérieuse.

Il paraîtrait que Ferdinend Six échoua dans son établissement jeudi, vers 20 heures, et qu'il y consomma plusieurs verres de bière. Il aurait déclaré au débitant, en présence de Robert Franchomme, 35 ans, ouvrier foulonnier, domicilié rue Monge, où il occupe une roulotte, qu'il avait l'intention d'aller se jeter dans le canal, au Pont Nichées, afin de mettre fin à ses jours. Il déclara également qu'il avait une somme de 1.800 francs dans son portefeuille, mais que cela lui importait peu, car il voulait absolument se suicider.

La chose semblait étrange, d'autant plus qu Robert Franchomme était chômeur et, n'ayant que de maigres ressources pour assurer sa subsistance, revint vers 23 h. 45 à l'estaminet, dans un tel état de surexcitation qu'il attira l'attention du cabaretier.

Ce qui sembla louche à ce dernier, c'est que cet individu consomma passablement et régla ses dépenses avec deux billets de dix francs. Or il est certain que le « client » ne possédait que de maigres ressources. Il est connu sous divers sobriquets tels que « Bébert » et « Le Chinois ».

Devant cette déclaration, les policiers se mirent à la recherche de Franchomme, qu'ils appréhendèrent hier matin. Amené devant le commissaire enquêteur, il déclara avoir touché une somme de 45 francs des Assurances sociales, ce qui lui permit de payer ses consommations. Il donna également quelques précisions sur sa randonnée au cours de la soirée. Les alibis ayant été reconnus exacts, il fut remis en liberté hier après-midi.

Comme on le voit, l'enquête n'a pas fait un pas depuis samedi et tout reste dans le domaine du mystère. Espérons que la journée d'aujourd'hui permettra de recueillir quelques éléments nouveaux.

Une perquisition effectuée au domicile de Langlin n'a donné aucun résultat. F. C.

AU SÉNAT

Les actions à vote plural

La haute assemblée n'a tenue qu'une courte séance consacrée à la suite de la discussion du projet de loi sur les actions à vote plural.

Le Sénat avait réservé le 8e alinéa de l'article 3.

La commission propose de rédiger comme suit cet alinéa : « Cette sentence sera, dans les trois jours de sa date, déposée par la partie la plus diligente au greffe du tribunal civil dans le ressort duquel le siège social est situé et rendue exécutoire par ordonnance du président de ce même tribunal.

« Sont dispensés de tous droits d'enregistrement les actes, pièces, procès-verbaux, sentences arbitrales et décisions judiciaires exclusivement relatives à la mise à exécution de la présente loi.

« Quelles que puissent être les conditions de remboursement ou d'échange des actions à droit de vote privilégié, les nouveaux titres seront assimilés aux titres en renouvellement en ce qui concerne les droits de timbre, seront exonérées des droits de taxe de transmission de conversion, de remboursement et d'amortissement auxquels donnent application les opérations visées ci-dessus ».

Cet alinéa a été adopté après quelques observations de **M. Dauthy**, rapporteur.

M. Caillaux est intervenu sur le septième et dernier alinéa pour faire adopter un amendement qui dispense de l'impôt les opérations nécessitées par la loi.

L'ensemble du projet de loi a été adopté ainsi qu'un projet de loi adopté par la Chambre, portant ratification de la convention de Londres, du 30 mai 1929, pour la sauvegarde de la vie humaine en mer.

Séance levée à 16 h. 30 et renvoyée à jeudi, 15 heures, pour la discussion de l'interpellation de **M. Soulié**, sur les Assurances sociales.

LE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION DES FINANCES

En début de séance, le Sénat a ratifié les propositions des groupes pour la nomination de la commission des finances.

Sont nommés membres de cette commission : MM. Albert Fouilloux, **Albert Mahieu**, sénateur du Nord ; Alfred Brard, Anatole Manceau, Armbruster, Henry Bérenger, Betoulle, Bienvenu-Martin, Blaignan, Joseph Caillaux, Henry Chéron, Cuminal, Emile Sari, **Farjon**, sénateur du Pas-de-Calais ; Manuel, Fourcade, François Saint-Maur, Gallet, Abel Gardey, Guillaume Chastenet, général Hirschauer, Humblot, Jeanneney, Jean Philip, Jenouvrier, Joseph Courtier, André Lebert, Léon Perrier, Milan, Pierre Robert, Reboul, Marcel Régnier, Henri Roy, Schrameck, Louis Serre, général Stuhl, Jean Valadier.

LA PRÉSIDENCE DE LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

Le Sénat a procédé à la désignation du président du comité financier de la Caisse d'amortissement, **M. Marcel Régnier** a été proclamé élu par 99 voix contre 89 à M. Blaignan.

L'ARRIVÉE A PARIS DE M. PAUL REYNAUD AURA LIEU VENDREDI

Malgré un temps pluvieux, M. Paul Reynaud, ministre français des colonies, accompagné du ministre de France, a visité dans la matinée de mardi, l'acropole et les musées d'Athènes. Il a assisté ensuite à un déjeuner intime offert par le ministre de France et Mme Clément Simon.

A 14 heures, par un temps très couvert et un vent violent, M. Paul Reynaud est parti en hydravion pour Corfou et Naples où il sera mercredi. Il arrivera à Marseille jeudi, à 15 heures, et sera de retour à Paris vendredi, à 15 heures.

Un avion tri-moteurs de la Compagnie Air-Orient est parti du Bourget mardi, à 10 h. 40, pour Marseille, piloté par l'aviateur Dufour. C'est à bord de cet appareil que M. Paul Reynaud, ministre des colonies, doit rentrer à Paris.

LA CHAMBRE a poursuivi hier la discussion du projet d'outillage national

Au cours de ses deux séances, la Chambre a examiné le programme d'outillage national dont la première tranche avait été fixée par le gouvernement à trois milliards. La Commission des finances, par les propositions qu'elle a retenues, dépasse de 237 millions le chiffre prévu. En vue d'apporter un remède urgent au problème du chômage, le ministre des Finances a invité les parlementaires à ne pas multiplier les amendements.

LA SÉANCE DU MATIN

Comme rapporteur de la Commission d'administration générale, **M. de Fels** a émis le regret que la Commission des finances se soit écartée de la règle qui veut que les travaux devraient surtout être entrepris dans les régions où sévit le chômage.

M. Queuille demande quelle situation sera faite au département et aux communes dans le projet de loi. Il fait remarquer que dans l'article 3 les crédits ne se confondent pas avec ceux que les ministres ont pu engager par voie budgétaire. Il demande la modification de cet article et propose pour alléger les budgets locaux de procéder à des conversions d'emprunts onéreux.

M. Lamoureux, rapporteur général du budget, indique qu'il répondra à M. Queuille cet après-midi, en fournissant tous les détails désirés. On verra alors si l'on doit modifier l'article 3.

M. Flandin demande à la Chambre de comprendre que le projet est destiné d'abord à rattraper un arriéré, puis, à fournir de l'argent pour de nouveaux travaux.

Le ministre donne des renseignements sur les constructions des écoles qui ont été commencées. Il affirme que le projet permettra de terminer ces constructions avant la fin de l'année.

Après une intervention de **M. Pierre Appel**, en faveur des crédits destinés à la marine marchande qu'on a ramenés à 20 millions au lieu du crédit initial de 200 millions, la séance est levée à 12 h. 05.

LA SITUATION DES COMMUNES

A la reprise, à 15 heures, **M. Lamoureux** répond à **M. Queuille** au sujet de la question posée, à savoir si les crédits du plan de l'outillage national ne sont pas hypothéqués par les travaux précédemment engagés. Le rapporteur de la Commission des finances donne l'état ministère par ministère des dépenses engagées et des crédits de paiements afin que ses collègues puissent le lire demain au « Journal Officiel ».

UNE INTERVENTION DE M. NICOLLE, DÉPUTÉ DU NORD

M. Nicolle, député du Nord, dénonce le chômage qui règne dans l'industrie textile et déplore que le projet soit muet à son sujet. Le vêtement est comme l'ameublement la chose dont on se prive le plus vite en temps de crise. Nombre d'ouvriers de l'industrie textile sont acculés au chômage complet. La plupart des maisons sont touchées.

M. Nicolle en arrive à la répartition des fonds. Il trouve le projet insuffisant en ce qui concerne la navigation intérieure. Le canal du Nord n'est malheureusement pas terminé, encore qu'il apparaisse comme une nécessité. La Chambre de Commerce de Douai avait voté un emprunt dont on ne paya jamais les arrérages mais qui ne permet pas de poursuivre l'achèvement des travaux, il faut que le canal permette le passage de plus grosses péniches.

M. Marcel Cachin, député communiste de Paris, demande qu'on ajoute un milliard au plan pour la construction de logements.

M. Lamoureux demande la clôture de la discussion générale et propose pour faciliter la méthode de travail d'aborder la discussion des crédits par département ministériel, l'article premier restant réservé.

L'AMENAGEMENT DU RESEAU ROUTIER

Après une courte suspension de séance soutient un amendement en vue de porter de 60 à 150 millions les subventions aux départements et aux communes pour l'adaptation des chemins départementaux et vicinaux à la circulation moderne.

Après intervention de **M. Flandin, M. Herriot** accepte une réduction de son amendement à 30 millions au lieu de 90 millions. La Chambre adopte, sur l'intervention de **M. Laurent-Eynac** une augmentation de 20 millions, pour la construction des routes afin d'assurer le désenclavement de certaines communes de montagnes.

La Chambre renvoit à la suite diverses interpellations, de **M. Thibault**, député de la Sarthe, sur un cas d'infraction à la durée de la journée de travail ; de **M. Antonelli** sur les Assurances Sociales ; de **M. Louis Dumas**, député de Paris sur la saisie d'un numéro d'une revue mensuelle ayant pour sujet l'Angleterre.

La séance est levée à 19 h. 20. Séance jeudi matin et après-midi : suite du projet d'outillage national.

LA LIVRE A 84,25 HIER A PARIS

La baisse de la devise anglaise s'est de nouveau accentuée à l'ouverture du Stock-Exchenge. Le franc est coté 83,75, le franc suisse 17,22 et le florin 8,30. Ces cours sont les plus bas qui ont été atteints depuis l'abandon de l'étalon-or. Les fonds d'Etat britanniques ne sont pas sensiblement affectés et se retrouvent aux environs des cours de la veille.

Hier, à 10 h. 50, à Paris, la livre cotait 84,25 et le dollar 25,58.

Une femme polonaise fit mourir son bébé à Saint-Pol-sur-Ternoise

En mai dernier, une Polonaise âgée de 27 ans, Marjana Paweska, arrivait à Marquay, à la ferme Soyez, à Saint-Pol-sur-Ternoise. Sa conduite et son travail donnaient entière satisfaction à ses patrons.

M. Soyez voyant des taches de sang dans différentes pièces de la maison, interrogea son ouvrière, qui répondit qu'elle était souffrante. Peu de temps après, elle avoua avoir mis au monde un enfant mort-né.

Averti, le parquet de Saint-Pol, composé de MM. Perret, procureur de la République ; Petit, juge ; Durut, juge de paix ; Leroy, commis-greffier ; lieutenant de gendarmerie Capart ; l'adjudant Vitasse et du gendarme Dubois, se rendit à Marquay, procéda à l'interrogatoire de la Polonaise. Avec l'aide de Mlle Dupuich, interprète à Saint-Pol, la Polonaise nia tout d'abord avoir fait mourir son enfant, bien qu'un coup d'ongle était apparent au cou de celui-ci.

Le docteur Andrès, médecin légiste, procéda à l'autopsie, concluant que l'enfant était né viable et que la mort était due à un étouffement. Paweska Marjana sera transférée à la maison maternelle de Saint-Pol.

PRÈS DE 3 MILLIONS GAGNÉS PAR UN BÉBÉ

M. J.-T. Downing, propriétaire de « Northdrift », gagnant du « Manchester November Handicap », a gagné plus de 4 millions en achetant des parts dans tous les tickets sortis au tirage du Sweepstake irlandais. Il aurait gagné davantage, si tous les papiers qu'il attendait étaient arrivés à temps sur le champ de course.

Le petit John Blyth, âgé de 11 mois a gagné 30.000 livres, soit deux millions 700.000 francs.

LE XXVe SALON des Véhicules Industriels

L'impression générale qui se dégage depuis l'ouverture du Salon des Poids Lourds est qu'e cette grande manifestation commerciale connait un succès plus grand qu'on ne pouvait l'espérer.

Chaque jour nouveau apporte l'affirmation de ce succès par la foule des visiteurs qui s'y pressent.

Les intéressants progrès apportés aux véhicules industriels retiennent l'attention des commerçants et industriels qui s'arrêtent nombreux devant les stands.

CAMIONS BERNARD

pour tous tonnages de 3 à 7.000 kilos en 4 - 6 et 8 cylindres à essence et **DIESEL**

Concessionnaires : **SERGY et REVEL** 86, rue Meurein, LILLE (Tél. 27.24)

UNIC

Présente ses camions **DIESEL RAPIDE** chargeant jusqu'à 12 tonnes.

M. DRON, seul concessionnaire, rue de Brigode, 15, à Lille, Téléphone 1431-1730 est occupé, sans discontinuer, aux essais de ces camions au Salon et se tient à la disposition de sa nombreuse clientèle au Stand Unic N° 29, pour tous renseignements. 2857

WILLÈME

Nous trouvons à son Stand toute la gamme de sa fabrication et notamment un gros pépère capable de transporter 35 tonnes et son nouveau 8 tonnes, 3 cylindres (16 CV de puissance fiscale dont on nous dit merveille. — Agents **DEBEYER, PLUQUET ET Cie, LILLE** 59 à 63, rue Denfert-Rochereau ; **TOURCOING**, rue Winoc-Chocqueel, 98-100. 2856

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

LA SAINTE-CÉCILE CHEZ LES MÉLOMANES ROUBAISIENS

Les Mélomanes Roubaisiens célèbreront leur fête de Ste-Cécile le dimanche 6 décembre 1931. Ils exécuteront sous l'énergique direction de leur chef M. Georges Bauwens en l'Eglise St-Martin, à midi. 1. Kyrie en La de A. Carlier ; 2. Sanctus (solo de ténor) M. Victor Allene ; 3. Benedictus, de H. Peers avec répliques de violon, par M. F. Boute ; 4. Panis Angelicus, de César Franck, solistes : M. Georges Queste ; 5. Hymne au Soleil, poésie de A. Sonneville, musique de Georges Bauwens.

A 2 h. précises, banquet de Ste-Cécile au siège 85, rue du Collège sous les présidences d'honneur de M. R. Motte et de la Municipalité Roubaisienne.

— Ce soir mercredi, dernière répétition générale à 19 h. 30. Visite au Président d'honneur.

L'Harmonie Fraternelle et Mutuelle des « Anciens Soldats Français et Alliés de Roubaix » (Société Nationale) donnera sa première audition de Ste-Cécile Dimanche prochain 6 décembre, en l'Eglise Notre-Dame. Pendant la grand'messe de 10 h., elle interprétera les morceaux suivants : 1. Phaéton, poème symphonique (St-Saëns) ; 2. Benvenuto Cellini, ouverture (Berlioz), sous la direction de M. Ferdinand Capelle, officier de l'Instruction publique.

Beurre fin, 16 fr. le kilo, Halle FLIPO

AUTO VOLÉE ET RETROUVÉE

Mardi, vers 0 h. 45, la voiture automobile de M. Vienne-Depotere, 152, rue de Tourcoing, à Neuville-en-Ferrain, en stationnement Grande Rue, était volée.

Au début de l'après-midi, deux gardiens de la paix furent avisés qu'une auto était en stationnement depuis 6 h. 30, en face du 29 de la rue de l'Espérance. Ils conduisirent la voiture au poste de police du 1er arrondissement, où l'on reconnut qu'elle était celle de M. Vienne. Ce dernier put la reprendre deux heures plus tard.

Sans doute, quelques fétards avaient emprunté la voiture et après une randonnée noctune l'avait abandonnée.

Max Trebor joue à **Printania** (Bl-Seau)

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — **Mercredi 2 décembre.** — Soleil : Lever à 7 h. 24 ; coucher à 15 h. 55. — Lune : Lever à 13 h. 34 ; coucher à 12 h. 36 (D. Q. 16 h. 51).

Aujourd'hui : Sainte Aurélie. — Demain : Saint François-Xavier.

MÉTÉOROLOGIE. — **Station de Lille.** — Observations faites le 1er décembre à 18 h. — Baromètre 771 mm. ; hausse depuis la veille à 18 h. — Baromètre : fronde 6,5 ; minima 5,2 ; maxima 7,6. — Etat hygrométrique 93 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h., néant. — Direction du vent : Nord ; force faible. — Direction des nuages : pas d'observations ; état du ciel : couvert. — Temps probable pour aujourd'hui : un peu froid, assez beau.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — **Région Nord.** — Même situation ; Ciel brumeux avec rares éclaircies ; vent variable 4 à 7 m. ; baisse de température diurne ; minimum en baisse de 4° sur la nuit précédente.

NOMINATION. — Est élevé à la 1re classe et maintenu dans ses fonctions actuelles M. Darondel substitut du Procureur de la République de 2e classe près le tribunal de première instance de **Valenciennes**.

DE PASSAGE. — Hier à 14 h. 10, est arrivé en Gare Maritime de CALAIS, par le paquebot « Canterbury » le prince Aga-Khan grand propriétaire de chevaux de courses venant de Londres et parti pour Paris par le Pullman de 14 h. 30.

RAPATRIEMENT DES OUVRIERS ÉTRANGERS EN CHOMAGE

La Mairie nous communique la note suivante : « Par sa circulaire du 11 mars 1931 complétée par celle du 5 octobre suivant M. le Ministre du Travail a autorisé M. le Préfet du Nord à délivrer des réquisitions de transport aux travailleurs étrangers de toutes nationalités et à leurs familles pour leur permettre de voyager gratuitement **jusqu'à la frontière française** et regagner ensuite leur lieu d'origine.

Ces réquisitions sont délivrées aux travailleurs étrangers en chômage inscrits à un fonds de chômage ou à un bureau de bienfaisance ou même lorsque leur état d'indigence est manifeste.

Pour les obtenir, les intéressés doivent présenter : 1. Un certificat établi par l'Office départemental de Placement attestant qu'ils sont en chômage et qu'il n'est pas possible de les occuper dans une autre région de France ; 2. Une attestation de leur Consul qu'ils ont les ressources nécessaires pour payer leur voyage de la frontière française à leur lieu d'origine ; 3. Un passeport en règle.

A. WOLFF de Paris

Est-il mode plus seyante et plus pratique, à la fois, que celle du tricot ? La robe est souple et harmonieuse, elle suit gracieusement les mouvements du corps. De petites blouses aux formes amusantes complètent heureusement une toilette classique.

Une collection importante de modèles inédits est, dès à présent, visible chez A. WOLFF, de Paris, 8, rue Faidherbe, à Lille. L'élégance et la sélection de ses créations ont été accompagnées par la recherche de prix tout à fait intéressants. 0847

ET LA CLOTURE ?

En dépit d'un avertissement, M. Steurs Pierre, cafetier 77, rue de l'Epeule, qui laissait jouer de la musique et danser dans son établissement, hier après minuit, a fait l'objet d'une contravention.

LA RÉOUVERTURE DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

Chambrée des grands jours pour la réouverture de la saison 1931-1932 de l'Université Populaire, où plus d'un millier d'auditeurs se pressaient dans la Salle des Fêtes de la Fédération des Amicales, 42, rue d'Alsace.

M. Gaston Duburcq, président, présente le conférencier, M. Jacques Ancelle, sous la forme la plus élégante et la plus spirituelle, après avoir à l'ouverture de la séance, adressé un souvenir ému à la mémoire du regretté ami et collaborateur, M. Marx Hirsch, mort si prématurément.

Le sujet de la conférence était « Le Fascisme en Italie », d'après le livre de Piétro Nenni. Dans un magnifique exposé, qui pendant plus d'une heure a tenu les auditeurs sous la forte impression d'un « véritable drame italien, de la prise du pouvoir par Mussolini, de sa dictature et de ses conséquences, qui ont ensanglanté les Démocrates Italiens de l'Opposition », il fait vivre « les heures grises d'un peuple asservi à une autocratie brutale et impétueuse ». Il cita toutes les misères et les drames qui entourent cette transformation de régime. Puis par des conclusions cinglantes, il stigmatisa l'homme qui a créé le Fascisme et réduit la liberté populaire à néant ».

Après que le public eut fait à l'orateur une chaude ovation, le président Gaston Duburcq remercia son ami Jacques Anselle, son collaborateur au Conseil Général de la Ligue Française de l'Enseignement de son exposé si précis et si lumineux, il souligna la beauté de notre régime républicain, régime français de liberté du Citoyen.

Il déclara que Jacques Ancelle appartient aux activités les plus vives de la Ligue Française de l'Enseignement, qui ont rénové le régime ancien et qui travaillent avec ardeur à l'esprit de laïcité et aux principes de paix et de fraternité humaine.

M. Charlier, inspecteur primaire, remit ensuite la médaille d'argent aux directeurs et directrices d'écoles dont les noms suivent : Mme Gamain, Mme Piens, M. et Mme Marc, Mlle Vandendorpe.

Et la soirée se termina par un film sur les Fêtes du Cinquantenaire de la Laïcité dans le Nord et par une partie artistique dans laquelle Mlles Dewispelaere et Ansleau ont fait applaudir leurs rares qualités de diction, violon et piano. Le dernier comportant une production, très réussie, des danses rythmiques de la section Féminine de la Fédération des Amicales de Roubaix, sous la direction de Mlle Bouvie.

Délicieux Café, le kg 17 fr., Halle Flipo

BLESSÉ AU COURS D'UN ACCIDENT D'AUTO

Sous ce titre, nous avons relaté un accident qui s'est passé samedi soir, à l'angle des rues de l'Ommelet et Pellart.

A ce sujet, un des accidentés, M. Galant, 97, rue du Collège, nous écrit. Il dit notamment :

« Le samedi 28, vers 20 h. 30, je revenais du Sacré-Cœur, dans la rue Pellart, en me dirigeant vers la rue du collège, à une allure normale.

» Arrivant au carrefour de la rue de l'Ommelet, j'avertis à plusieurs reprises, et n'entendant rien, je franchis la rue de l'Ommelet, j'étais à peine engagé, je n'avais pas encore levé l'axe, qu'une voiture venant de ma gauche et à une vitesse impossible à déterminer, vint me heurter entre les deux portières de gauche avec une tele violence que ma voiture fut complètement défoncée et projetée à près de 10 mètres, mon arrière droit heurtant la pierre du soubassement de la porte du débit de tabac, vola en éclats, l'avant de ma voiture était retourné en direction de la Grande Rue ; quant à la voiture adverse, elle s'était mise en travers de la rue de l'Ommelet son avant dirigé vers le débit de tabac ».

Donc acte.

BOCK MEYERBEER Le plus........ ....cristallin

FAMILLES NOMBREUSES

SECTION DU RAVERDI ET DU NOUVEAU ROUBAIX

L'assemblée générale de la section aura lieu le 25 décembre, à la Maison des Œuvres, rue Lesueur. A cette occasion une matinée récréative a été organisée ; elle sera suivie d'une magnifique tombola.

Afin de permettre la réussite de cette assemblée, des membres du comité, munis de listes de souscription et signées du président, passeront à domicile solliciter votre concours. Les lots en nature (coupons et tissus, articles de bonneterie et de lainages) peuvent être adressés au siège ou encore 13, rue Claude-Lorrain, et 209, rue Edouard-Vaillant.

Le comité espère que son appel recevra l'accueil le plus empressé et le plus généreux, tant il est vrai que sur le terrain de la famille nombreuse tous les concours, toutes les bonnes volontés peuvent se rencontrer.

DENTIFRICES

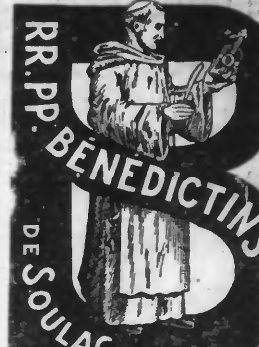

LES OPÉRATIONS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

Au cours de la semaine du 23 au 29 novembre, la Caisse d'Epargne a effectué les opérations suivantes :

Versements : Roubaix : Mardi, 150 : 300.065 fr. ; mercredi, 136 : 297.347 fr. ; jeudi, 155 : 403.791 fr. ; vendredi, 109 : 194.637 fr. ; samedi, 264 : 405.017 fr. ; dimanche, 214 : 305.400 fr. ; Lannoy : 11 : 18.770 fr. ; Croix : 9 : 8.355 fr. ; Wattrelos : 21 : 47.350 fr. Totaux : 1.068 : 2.055.334 fr.

Remboursements : Roubaix : Mardi, 106 : 314.459 fr. ; mercredi 71 : 128.406 fr. ; jeudi, 115 : 248.610 fr. 81 ; vendredi, 57 : 176.900 fr. ; samedi, 119 : 220.850 fr. ; dimanche, 73 : 169.736 fr. 31 ; Lannoy : 3 : 1.930 fr. ; Wattrelos : 8 : 36.408 fr. 05 ; Totaux : 551 : 1.297.270 fr. 16.

Administrateurs du mois de novembre : A Roubaix : MM. H. Vernier, H. Butquin, M. Lesseus, L. Dhellemmes, F. Lalreille. — A Lannoy : M. Detfreunes. — A Croix : M. R. Houzet. — A Wattrelos : M. H. Fauverquo.

Savon du Congo
SECRET DE VOTRE JEUNESSE
Victor VAISSIER ROUBAIX-PARIS

Sociétés et Comités

GRANDE FANFARE. — Mercredi à 20 h., répétition générale du programme de Ste-Cécile, sous la présidence de Me Bousquet, président d'honneur artistique.

ORPHÉON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Jeudi, répétition du programme de Ste-Cécile. M. Hochin sera au local à 7 h. 30.

PHILHARMONIQUE DU JEAN GHISLAIN. — Ce mercredi à 20 h. 15 répétition générale. Avant dernière répétition de la deuxième audition de Ste-Cécile, le 13 décembre, en l'Eglise de St-François-d'Assises. Présence indispensable.

AMICALE PHOTO. — Les sociétaires qui n'ont pu assister à la réunion de vendredi dernier 27 novembre, sont priés de tenir pour nulle la date du 12 janvier qui avait été indiquée pour la ducasse à pierrots ; cette soirée aura lieu le samedi 12 décembre, afin de faciliter le travail des organisateurs, les sociétaires sont priés d'envoyer leurs adhésions pour vendredi prochain.

LA SAINTE-BARBE

si populaire dans le Nord, est pour la Maison du Porte-Plume, 78 (remarquez le no), rue Nationale, carrefour rue Hôpital-Militaire, à Lille, l'occasion de réunir spécialement à l'intention des mineurs et pour leurs cadeaux un choix particulièrement heureux et varié de porte-plume, stylos et porte-mine « Météore » la grande marque française 11 en est de tout prix à partir de 15 fr. Voyez nos étalages. Aucune succursale à Lille.

CONCOURS DU PLUS BEAU VOYAGE

OFFERT PAR LE CHOCOLAT

DELESPAUL-HAVEZ

400 PRIX

200.000 Frs. EN ESPÈCES

UN PREMIER PRIX DE 50.000 Frs. - UN SECOND PRIX DE 20.000 Frs.

UN TROISIEME PRIX DE 10.000 Frs. - DEUX PRIX DE 5.000 Frs, etc...

- DEMANDEZ LES FEUILLES DE CONCOURS A VOTRE FOURNISSEUR -

FEUILLETON DU 2 DECEMBRE. — N. 45

LA VIERGE à l'étrange regard

par Olivier DUVERGER

Il lui semblait que la jeune fille partageait son émotion et cette constatation augmentait son bonheur. Etait-il possible que Rolande éprouvât pour lui les mêmes sentiments qu'il nourrissait à son égard ? S'il en était réellement bien ainsi ! Quel bonheur ! Quelle félicité ! Cette espérance n'était-elle pas trop osée ! Cet espoir trop fou ?

Jacques dans sa joie, était bien décidé à profiter des heures à venir au cours de l'après-midi pour éclaircir le doute charmant qui enveloppait délicieusement son âme pleine d'amour, pleine de tendresse pour Rolande.

Il ne connaissait pas le coin sauvage où ils allaient s'engager mais il savait qu'on y ferait halte en plusieurs endroits, pour y visiter la Chapelle de Saint-Arnoux, la cascade et plus loin, à la sortie du tunnel, au plus haut des Gorges, le saut impressionnant du torrent.

Colette, en s'engageant sur la route, accrochée aux flancs des rochers, apporta toute son attention à la conduite de sa voiture, car d'un côté c'était la muraille de pierres, de l'autre l'abîme au fond duquel le Loup roulait ses eaux grondantes.

Après un passage particulièrement impressionnant, elle arrêta son auto sur un « garage » du chemin indiquant à ses amis :

— Voici la section de l'ermitage de Saint-Arnoux. Arrêtons-nous quelques minutes. L'endroit vaut la peine d'être vu et l'évocation de la légende du saint est curieuse.

Elle leur servit de guide accompagnée d'Henri, qui, lui, était avec elle, venu bien souvent déjà, goûter le charme de cet agréable isolement. Jacques avait offert son bras à Rolande qui souvent, en maints endroits, se serrait contre lui pour éviter les caresses piquantes des branches enchevêtrées au-dessus de leurs têtes.

Le sentier, étroit, descendait, en pente rapide, zigzaguant vers la Chapelle.

Jacques était tout heureux de sentir sous son bras trembler par instant celui de Rolande qui se pressait plus fortement contre lui lorsque ses petits pieds trébuchaient sur les pierres vacillantes du chemin rocailleux. Il aurait voulu soutenir toujours, sur la longue et quelquefois pénible route de la vie, la gracieuse jeune fille. Son rêve pourrait-il être un jour réalisé ? Il aurait voulu le lui demander mais il n'osait aborder déjà ce délicieux projet tant qu'il n'aurait pas éclairci les obscurités de son existence et de ses aventures passées.

La pente du sentier s'adoucit en arrivant vers les rustiques bâtisses de l'Ermitage. Deux corps de bâtiments se dressaient sur un terre-plein dominant les eaux tumultueuses du torrent. La petite chapelle, aux dimensions réduites, était surplombée par un clocher minuscule, et devant elle, un préau abritait une terrasse bordée de murs, servant de banc. A côté, une autre bâtisse s'allongeait, rectangulaire, avec ses dépendances. Entre elles un sentier descendait aux marches de pierres vers les eaux grondantes de la rivière. Sous la terrasse, un trou noir était, suivant la légende, la piscine du Saint et sur les rochers dévalant en pente vers le torrent l'empreinte d'un corps étendu indiquait aux croyants l'endroit où l'ermite s'étendait pour dormir sous la voûte céleste constellée d'étoiles.

Colette qui connaissait parfaitement ce coin merveilleux l'expliquait à ses amis, émerveillés du caractère sauvage et reposant des Gorges. Jacques, tout à ses pensées aurait voulu s'expliquer avec Rolande et s'efforçait de trouver l'occasion d'être seul avec elle. La chose était difficile, le prétexte impossible à trouver pour s'isoler à deux.

Henri aurait bien voulu lui faciliter l'entretien recherché mais la jeune fille ne paraissait pas s'y prêter au grand désespoir de son compagnon. D'ailleurs, comment s'expliquer longuement au cours d'une simple halte ? Ne valait-il pas mieux lui demander tout simplement une entrevue sérieuse où ils pourraient parler à leur aise ?

Profitant d'une minute où leurs amis visitant l'intérieur de la chapelle les avaient laissés à l'extérieur, Jacques se décidant, prit entre les siennes les mains de la jeune fille et brusquement supplia.

— Mademoiselle, permettez-moi une prière. Depuis notre entrevue à Bourg, j'ai appris certains faits d'une exceptionnelle importance. Je voudrais vous en parler d'une façon très sérieuse, ne pourrais-je vous voir seule, et le plus tôt possible ?

En rougissant, la gracieuse enfant murmura une réponse étonnée :

— Je ne vous comprends pas, Monsieur...

A cet instant Henri réapparut avec Colette surprenant Rolande qui se tut aussitôt.

Son hésitation n'échappa pas à son amie qui s'approchant d'elle, la prit par le bras et l'entraina loin des jeunes gens pour leur cacher le trouble qui la gagnait, malgré ses efforts pour dissimuler son émotion.

Henri qui avait vu sa rougeur questionna Jacques.

— Que lui as-tu donc dit pour l'avoir ainsi fait rougir ?

— Rien de choquant, crois-moi. Je me suis tout simplement permis de lui demander un rendez-vous, en lui rappelant notre dernière entrevue à Bourg et sais-tu ce qu'elle m'a répondu ?

— Dis.

— Qu'elle ne comprenait pas.

— Et c'est tout ?

— Votre arrivée a coupé sa réponse et me revoilà plongé dans l'anxiété.

— Pourquoi donc ! Patience, la journée n'est pas finie et nous ne sommes pas encore rentrés. D'ici ce soir tu auras peut-être l'occasion de te retrouver seul avec elle pour t'expliquer.

— Si tu m'y aides.

— Avec la complicité de Colette, j'essayerai.

— Je t'en supplie, fais l'impossible pour qu'il en soit ainsi. Si tu savais combien mon cœur bat et dans quelle angoisse m'ont plongé les quelques mots qu'elle m'a répondu !

— Allons Calme-toi et viens. Vois-nos amies sont déjà loin dans la montée.

Les jeunes filles s'étalent en effet éloignées dans la grimpée vers la route — hâtant le pas — comme si elles étaient désireuses de pouvoir seules à seules échanger quelques mots.

— Qu'as-tu donc Rolande, tu parais bouleversée.

— Il y a de quoi, ma chérie, sais-tu ce que vient de me dire M. Delorme ?

— Qu'il t'aime !

— Ne plaisante pas ? Je t'en prie, je parle sérieusement,

— Eh ! Quoi ! l'amour à ton avis n'est-il pas chose sérieuse ?

— Il ne s'agit pas d'amour.

— Oh ! Que vas-tu dire !

— La vérité. M. Delorme ne m'a pas dit un seul mot d'amour aujourd'hui. Ce garçon m'inquiète.

Colette sursauta :

— — Comment ça, il t'inquiète ! Que veux-tu dire ?

— Je me demande s'il a toute sa raison.

— Un amoureux n'a-t-il pas toujours la tête égarée ?

— Oh ! cesse de plaisanter Colette, si tu savais combien je suis touchée par ses paroles.

— C'est que tu l'aimes autant qu'il t'aime !

— Là n'est pas la question. J'ai peur te dis-je.

— Mais de quoi ?

— De tout, de son attitude, de ses regards, des étranges paroles qu'il m'a dites.

— Et qui sont ?

— Il ne cesse de faire des allusions à des faits que j'ignore, à des entrevues que j'aurais eues avec lui.

— La nuit de la Redoute ?

— A celle-là comme à d'autres. J'ai peur te dis-je. Je crains de me trouver seule avec lui et pourtant je voudrais tant savoir ce qu'il veut m'apprendre...

— C'est facile...

— Chut. Les voici. Ils vont nous rejoindre.

Les deux jeunes gens qui avaient pressé le pas, avaient en effet rattrapé les jeunes filles. Henri leur reprocha en riant.

— Auriez-vous l'intention de nous abandonner ici. Nous ne nous sentons aucune disposition pour devenir de dignes disciples du Saint dont nous avons visité la retraite.

— Non, cher Henri, nous n'avons pas d'aussi noires intentions. Je me hâtais simplement pour vous donner l'exemple afin de ne pas trop nous attarder si nous voulons achever le parcours que nous avons décidé de faire avant la fin de l'après-midi.

Rolande, arrivée sur la route sauta rapidement à sa place vite rejointe par Jacques tandis qu'Henri s'installait à côté de Colette déjà au volant et l'auto, démarrant, s'élança vers le haut des Gorges. Suivant la route étroite tracée dans la masse même des rochers surplombant les abimes, elle passa sous la buée scintillante de la cascade, franchit le pont jeté sur le torrent, et roulant de l'autre côté de la rivière, s'engagea sous le dernier tunnel débouchant au Saut-du-Loup. Là ils mirent pied à terre pour s'avancer sur la passerelle jetée sur le gouffre. Ils admirèrent en frissonnant la grandeur sauvage des tourbillons hurlant dans leurs gigantesques plongeons auréolés de gouttelettes d'argent.

(A suivre).